



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Une formation municipale sur la cartographie des milieux humides offerte par Canards Illimités Canada et le COBALI

Mont-Laurier, le 14 août 2024 – Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI), en collaboration avec Canards Illimités Canada (CIC) et la MRC d'Antoine-Labelle, invitait les directeurs.trices, inspecteurs.trices en urbanisme et environnement, ainsi que les spécialistes de l'aménagement du territoire des MRC à une formation sur la cartographie des milieux humides et son application terrain.

Couvrant les régions des Hautes-Laurentides et de l'Outaouais, la formation était dispensée par Mme Stéphanie Murray, coordonnatrice de la cartographie détaillée des milieux humides pour Canards Illimités Canada ainsi que son collègue M. Maxime Isabelle-Deslauriers, photo-interprète spécialiste des milieux humides, de même que Pierre-Étienne Drolet, biologiste au COBALI.

Les participant.e.s ont pu apprendre à utiliser efficacement la cartographie détaillée de CIC, à se familiariser avec l'identification des milieux humides sur le terrain et avec les indicateurs hydrologiques, de même qu'avec l'identification des sols hydromorphes (sols montrant des traces physiques de saturation régulière d'eau). La formation permettait également de se familiariser avec les espèces de plantes indicatrices de milieux humides.

L'importance de la protection des milieux humides et hydriques

La protection des milieux humides et hydriques, nécessaire à la sauvegarde des écosystèmes et à l'atténuation des effets des changements climatiques, fait l'objet d'une loi adoptée par l'Assemblée nationale du Québec. Cette « *loi sur la conservation des milieux humides et hydriques* » vise à mieux protéger ces milieux naturels et d'en prévenir la perte nette. C'est dans cette optique que de nombreux efforts de sensibilisation, d'acquisition de connaissances et de protection des milieux humides et hydriques sont mis de l'avant à travers le Québec.

La méthodologie de CIC et du MELCCFP

La formation était conforme à la méthodologie élaborée conjointement par CIC et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, dans

le cadre de leurs travaux de cartographie détaillée des milieux humides des territoires habités du sud du Québec.

Une formation bien reçue par les acteurs locaux

La formation qui avait lieu à Gatineau (secteur Masson-Angers) a rassemblé 11 personnes représentant 6 municipalités et 3 organismes. Celle qui avait lieu à Mont-Laurier a rassemblé 23 personnes représentant un total de 10 municipalités et une MRC.

Exceptionnellement, cette formation était offerte gratuitement grâce à la générosité de Canards Illimités Canada, de la MRC d'Antoine-Labelle et du soutien financier de la firme Evulugen, partenaire du COBALI. L'organisme tient à remercier chaleureusement les participant.e.s et les précieux partenaires qui ont rendu cette formation possible.

À propos de Canards Illimités Canada

Canards Illimités Canada (CIC) est le chef de file de la conservation des milieux humides au Canada. À titre d'organisme de bienfaisance, la mission de CIC est de conserver les milieux humides et les habitats qui s'y rattachent au bénéfice de la sauvagine nord-américaine et de promouvoir un environnement sain pour la faune et les humains. Actif depuis 1976 au Québec, CIC réalise des activités de conservation d'habitats, de recherche, d'éducation et de sensibilisation afin de protéger, de restaurer et d'assurer une meilleure gestion des milieux humides.

À propos du COBALI...

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers) : www.cobali.org/zone-de-gestion. Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



Pour plus d'informations, consultez le site internet du COBALI au www.cobali.org.

SOURCES :

Pierre-Étienne Drolet, Coordonnateur de projets et responsable du Plan directeur de l'eau
pde@cobali.org – 819 440-2422

Benoit Gauthier, responsable des communications
communication@cobali.org – 819 440-2422



De gauche à droite : Maxime Isabelle-Deslauriers et Stéphanie Murray (CIC), Linda Fortier, directrice générale du COBALI et Pierre-Étienne Drolet, biologiste (COBALI)



